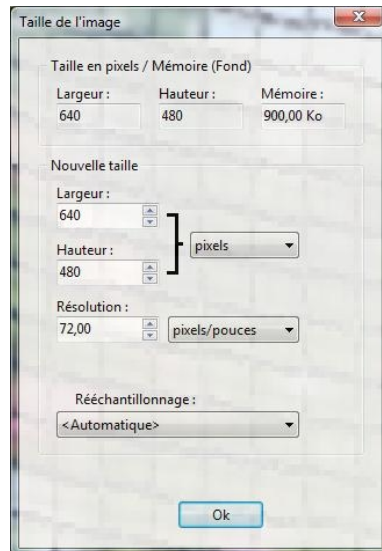


Retouche photo avec PHOTOFILTRE : Le Redimensionnement

Destination de l'IMAGE : écran ou tirage papier ?



Le menu **IMAGE / TAILLE DE L'IMAGE** permet de définir les nouvelles dimensions d'une photo.

Un menu déroulant donne le choix de l'unité de mesure souhaitée : **pixels, %, cm ou pouces**.

Si vous choisissez pixels ou centimètres, l'option **Rééchantillonnage** est forcément cochée, ce qui est logique puisque vous allez modifier le nombre de pixels composant l'image. Ré-échantillonner l'image entraîne toujours une perte de qualité de l'image à fortiori si vous augmentez le nombre de pixels.

Le choix des unités utiles se fait en fonction de la destination de l'image.

Pour une image qui doit être imprimée, indiquez la taille de sortie en centimètres et/ou la résolution.

Pour une image destinée à être visualisée sur un site web, indiquez la taille en pixels.

Deux exemples pour bien comprendre cette notion très importante de taille de l'image.

Imaginons que le capteur de votre appareil photo numérique "fait" 12 millions de pixels. Une photo faite avec cet appareil affichera dans Image / Taille de l'image 4000 pixels en largeur et 3000 en hauteur.

Cette photo est de qualité suffisante pour être imprimée mais doit être réduite pour un affichage sur un site Internet par exemple ou un envoi par mail.

Exemple 1 : Je souhaite imprimer cette image sur mon imprimante au format A4, dans Taille de l'image, je vais donc choisir l'unité Centimètres. Je vais décocher la case **Rééchantillonnage** car je dispose d'assez de pixels pour obtenir une bonne qualité d'impression.

Je laisse cochée la case Conserver les proportions pour ne pas déformer l'image. Dans la zone largeur, j'indique ensuite 27cm (page A4), la hauteur s'ajuste automatiquement à 20 cm environ, et la résolution s'ajuste automatiquement à 376 pixels/pouces, ce qui est largement suffisant pour une bonne qualité d'impression. Cette opération n'a pas modifié le nombre de pixels de l'image.

Exemple 2 : Je souhaite maintenant utiliser cette image pour l'afficher en plein écran sur mon site Internet. Je sélectionne l'unité Pixels, la case Rééchantillonnage est alors automatiquement cochée. J'indique en largeur 1920 pixels, qui correspond à une largeur d'écran standard. La hauteur passe automatiquement à 1080 pixels. Dans ce cas, j'ai réduit le nombre de pixels qui composent l'image afin de m'adapter à un affichage sur écran, mais aussi d'obtenir un fichier beaucoup plus réduit en poids (Mo) et donc susceptible d'être envoyé par mail par exemple.